

# **COMMUNE DE CLERMONT-LE-FORT**

## **MONOGRAPHIE HISTORIQUE**

### **ENSEMBLE DU SITE**



FUCHS Magali  
Architecte DPLG-Architecte Paysagiste

27 rue Hippolyte Maindron  
75 014 Paris  
06 13 21 30 32

MARTIN Élisabeth  
Documentaliste-Historienne de l'Art

67 chemin de la Butte  
31 400 Toulouse  
06 12 64 41 32

## SOMMAIRE

- Fiche d'identification du site
- Limite du site

<b>Monographie historique</b>	p.1
- Liste des abréviations	p.2
- Le site	p.3
- Historique	p.4
- Une occupation très ancienne : du Paléolithique au XI <sup>e</sup> siècle	p.4
- Nouvelle implantation du village : du XII <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècles	p.4
- Les mutations du site : XX <sup>e</sup> siècle	p.6
- Sources et Bibliographie	p.10
- Sources	p.10
- Sources iconographiques	p.11
- Bibliographie	p.12
<b>Synthèse</b>	p.13
- Le site de la commune de Clermont-Le-Fort	
<b>Rapport et Arrêté</b>	p.15
- Rapport général	p.16
- Arrêté de protection	p.20
<b>Iconographie</b>	p.22
- Carte Cassini, XVIII <sup>e</sup> siècle	p.23
- Documents du XIX <sup>e</sup> siècle	p.24
- Documents du XX <sup>e</sup> siècle	p.27
- Documents du XXI <sup>e</sup> siècle	p.31

## ENSEMBLE DU SITE

## SITUATION

COMMUNE	<b>Clermont-le fort</b>
CANTON	Castanet
ARRONDISSEMENT	Toulouse
OBSERVATIONS	- Le site classé est fragmenté. - Commune fait partie du SICOVAL

## PROTECTION

TITRE	<b>Site Classé</b> - Inv Su M-H - Porte fortifiée (09/07/1926) - Inv Sup M-H - Socle de Croix (26/12/1928)
DATE	<b>Le 27 décembre 1933</b>

## HISTORIQUE

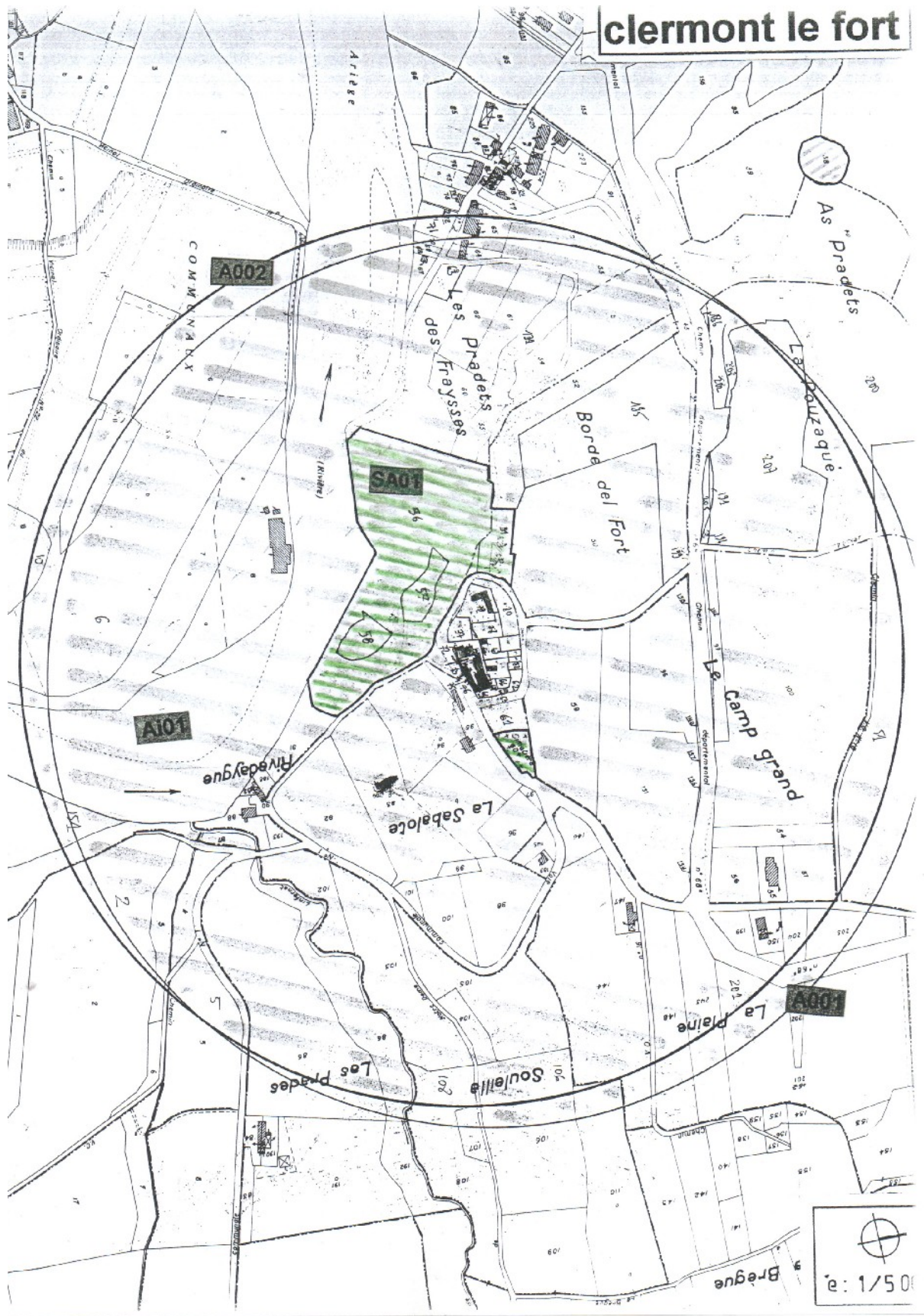
ORIGINE DU NOM	Latin "Mont clair" ou "coteau ensoleillé"
NOTES HISTORIQUES	Occupation du site très ancienne, paléolithique puis médiévale.

## DOCUMENTATION

BIBLIOGRAPHIE	- DURAND-SENDRAIL (G.), <i>Lieux-dits de Clermont-le-Fort</i> , fascicule dactylographié, 2005.
ARCHIVES	- ADH-G : Monographie de la commune de Clermont-le-Fort, François Hortal, 1885.
ICONOGRAPHIE	- Extrait du plan cadastral de Clermont-le-Fort, section A , ech 1/2500, XIXè siècle. - MEDAD : 3 photographies n et b du site, falaise et fleuve, 1933.

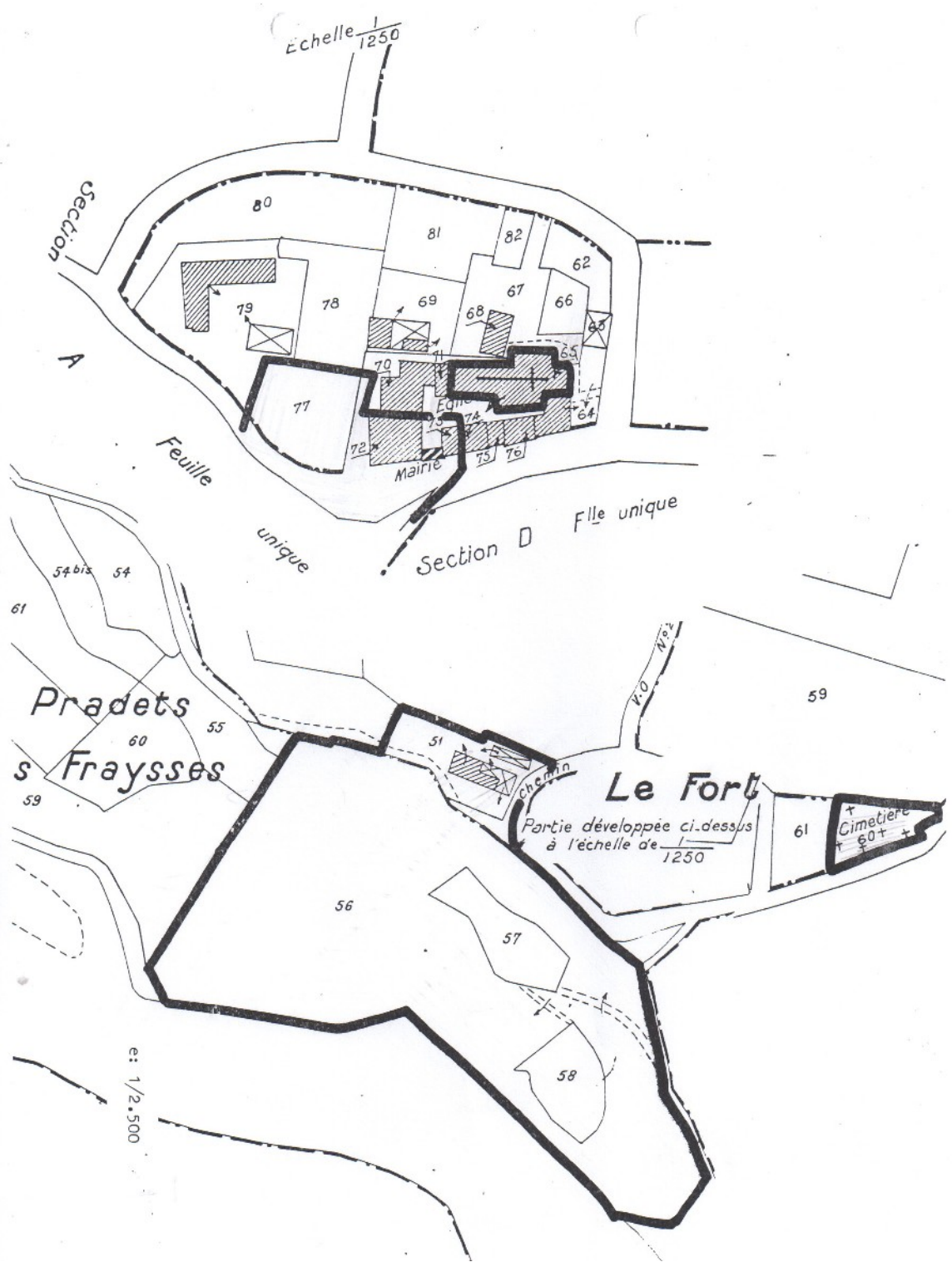
## LIMITES CADASTRALES DU SITE

CADASTRE RENOVE	Section B parcelles n°51,56 à 58,60,65,72 et 73,77.
-----------------	---



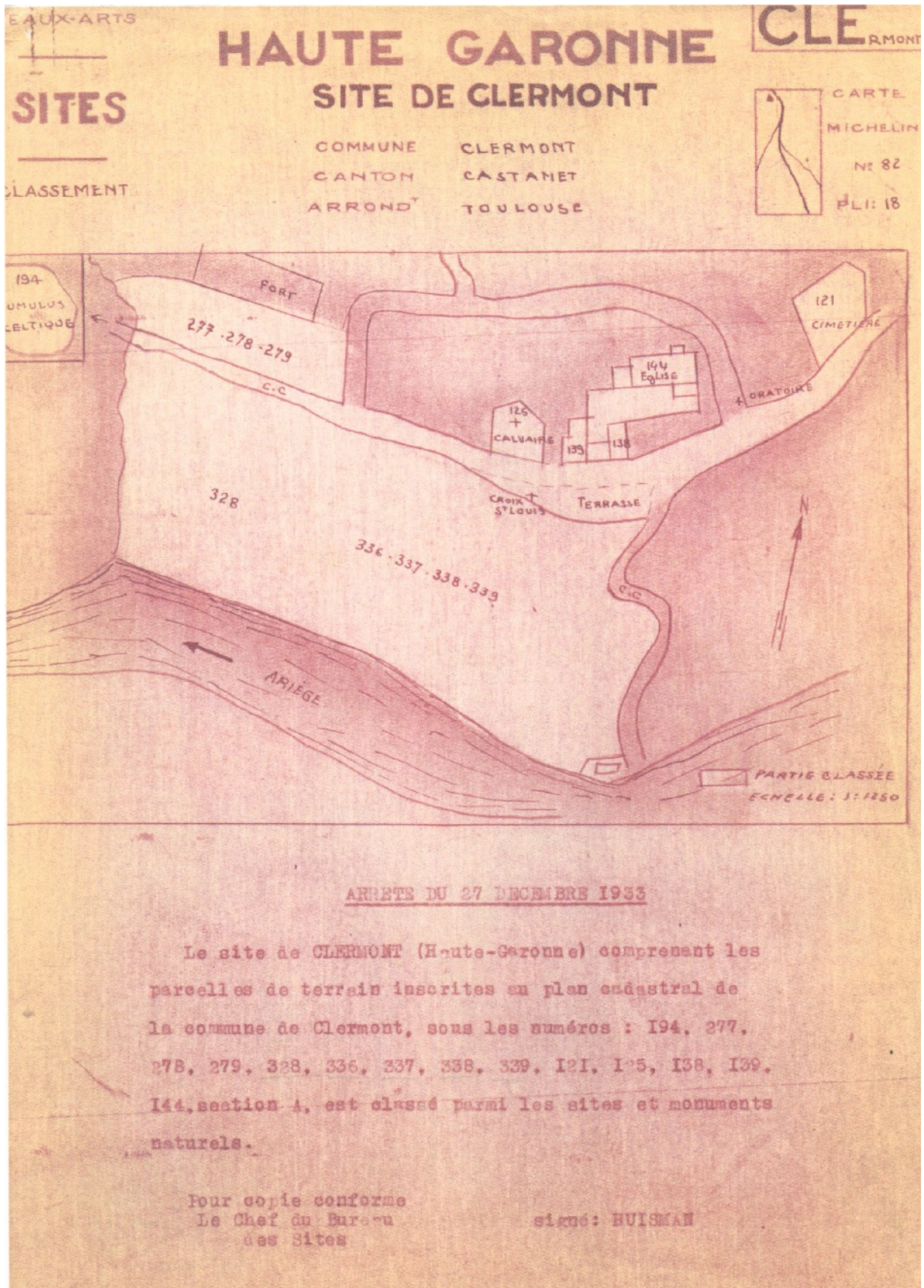
DREAL – localisation du site, cadastre rénové, vers 1980, éch 1/5000.





SDAP - Limite du site classé, d'après le cadastre du XX<sup>e</sup> siècle, éch 1/2500.





MEDAD – Limite de site, 1933

# MONOGRAPHIE HISTORIQUE

## **Liste des abréviations**

AC : Archives Communales

ADH-G : Archives Départementales de la Haute-Garonne

BNF : Bibliothèque Nationale de France

CAUE : Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement

CR : Conseil Général - Centre de Documentation du Patrimoine

GRM-H : Conservation Régionale des Monuments-Historique

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement - Midi-Pyrénées

MEDAD : Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement Durable

MP : Médiathèque du Patrimoine

MP-D : Musée Paul Dupuy (Toulouse)

MT : Médiathèque de Toulouse

SDAP : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

SRA : Service Régional de l'Archéologie

UTM : Université des sciences sociales de Toulouse le Mirail





## HISTORIQUE

### Une occupation très ancienne : du Paléolithique au XI<sup>e</sup> siècle

Le territoire de la commune de Clermont-le-Fort à une origine très ancienne qui remonte au Paléolithique inférieur (vers 100 000 av J-C)<sup>2</sup> et dont les archéologues ont à plusieurs reprises retrouvés des témoignages et indiqués le caractère exceptionnel dans le département.

L'occupation du site se poursuit à l'époque des Celtes puis des Romains et des gallo-romains. Les Francs s'y établissent vers 508 au moment où ils prennent la ville de Toulouse aux Wisigoths. Ces derniers auraient construit le premier fort de Clermont *réutilisé par les seigneur du haut Moyen-Age vers le VIII<sup>e</sup> siècle*<sup>3</sup>. Des poteries appelées "pégaux" datant de l'époque wisigothique et du haut Moyen-Age ont été retrouvées au pied de la motte castrale<sup>4</sup> au nord-ouest du village sur le flan du coteau qui domine les vallées de l'Ariège, de la Lèze et la plaine de la Garonne. Cette motte est le vestige le plus ancien du site classé. Elle fut longtemps appelé "le tumulus" *en souvenir des légendes des sépultures celtes*<sup>5</sup> et de part sa belle forme arrondie qui témoigne d'une implantation artificielle.



Des recherches plus récentes, ont permis d'affirmer que cet hamas de terres rapportées, est en réalité une motte castrale datant du XI<sup>e</sup> siècle. Elle servait de base à un ouvrage défensif en bois permettant de surveiller la plaine et d'assurer la sécurité de la demeure seigneuriale et de sa basse-cour<sup>6</sup> établie au pied de la motte.

### Nouvelle implantation du village : du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles

Les seigneurs de "Clarmunt" sont probablement à l'origine de la construction d'un premier château féodal au XII<sup>e</sup> siècle, sur un nouveau lieu d'implantation au sommet de la Crête, là où se trouve le village aujourd'hui.

---

2 Site internet "Les amis de Clermont-le-Fort" .

Travaux de Jean-Baptiste Noulet à partir de 1851 sur le site de L'Infernet qui *demeure, encore à ce jour, le seul site sous-pyrénéen, entre Mer et Océan, à avoir fourni, en place dans des alluvions, à la fois de l'outillage et de la faune du Paléolithique inférieur.*

3 A. Badoulène & V.Trenson, *Clermont-le-Fort - Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne*, ed Flohic, 2000, P.548

4 J-L Blanchet, *Inventaire archéologique du canton de Castanet-Tolosan pour la période allant du premier âge du fer jusqu'à l'an 800 de notre ère Toulouse* , Mémoire d'Histoire, 1984, p.64.: Vers 1860, des poteries de type "pégaus" caractéristiques des productions des Wisigoths ont été retrouvées aux abords de cette butte artificielle .

5 A. Badoulène & V.Trenson, *Clermont-le-Fort* , *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne*, ed Flohic, 2000, P.548

6 En général, la basse-cour est réservée aux domestiques et au bétail.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Clermont est un lieu où l'on vient voir en pèlerinage, une Vierge en Majesté, en bois doré qui date du XIII<sup>e</sup> siècle : "Nostro-Damo des Bosc", Notre-Dame des Bois. Selon la tradition, elle a été découverte par un boeuf au pied d'un genévrier, dans un proche ravin, au lieu dit "Le Bonnetier" et elle est devenue la protectrice de toute cette région. A cet endroit une chapelle a dû exister<sup>7</sup>.

En 1464, Oder d'Isalguier, seigneur d'Aureville et de Clermont construit un fort à l'emplacement de l'ancien château féodal dont il orne la façade de ses armoiries<sup>8</sup>. La porte de l'ancien château est placée à l'entrée du fort et une ogive extérieure surmontée d'une tour à deux étages est ajoutée. Cette porte<sup>9</sup> devait être équipée à l'origine d'un pont levis et se fermer par une herse de fer dont la rainure est encore visible<sup>10</sup>.

Des murailles à tourelles semi-circulaires permettaient de délimiter autour de l'église, établie en arrière, un territoire de repli sûr.

La demeure seigneuriale est construite en 1470 juste à gauche de la porte d'entrée du Fort.

En 1551 le territoire de la commune devient indépendant de celui de Labarthe auquel il était rattaché jusque là.

Le compoix de 1615 dénombre 6 ramiers<sup>11</sup> et communaux sur le territoire de la commune. Ces espaces, grands ou petits se définissent par leur végétation spontanée, les saules, les peupliers, les prairies. Ce sont des zones incultes, vacantes où les habitants peuvent venir ramasser du bois et faire paître leurs bêtes. La plupart sont alors localisés aux abords du fleuve<sup>12</sup>. Le compoix mentionne un port, *le port viel confronte le grand ramier*, qui devait être le lieu de l'activité principale du hameau de Clermont.

Entre 1620 et 1625, au moment des guerres de religion, le fort de Clermont est plusieurs fois menacé par les Huguenots. Plus tard, lorsque Louis XIV décide le démantèlement des places fortes, les éléments militaires de la porte sont supprimés<sup>13</sup> et petit à petit, les maisons remplacent la muraille.

Le fort est laissé à l'abandon et sa porte est finalement transformée en un pigeonnier au couronnement pointu, utilisation qui subsistera jusqu'au début XX<sup>e</sup> siècle.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille Déjean propriétaire de la seigneurie, cède l'ancienne maison du seigneur (qui jouxte la porte du fort à l'ouest) à la commune qui la transforme en presbytère. Après plusieurs restaurations cette maison est convertie en Mairie.

A la Révolution, Clermont a perdu de son importance administrative<sup>14</sup>. Les ramiers sont démembrés et distribués à différents propriétaires, seul celui de la rive d'Aygue reste en dehors du partage<sup>15</sup>.

A partir de 1802, l'exercice du culte est à nouveau autorisé et l'ancien presbytère reprend sa fonction initial<sup>16</sup>.

7 La chapelle fut détruite à la Révolution et en 1951, un petit oratoire a été construit à cet endroit et le pèlerinage à encore lieu chaque printemps. La statue est conservée dans l'église

8 De sinople à la fasce d'or, accompagnée de deux losanges du même, une en chef et une en pointe.

9 Les 4 gonds de la porte sont toujours visibles.

10 A. Badoulene & V.Trenson, 2000,P.548

11 Dans le pays toulousain, cela désigne un bois au bord d'un ruisseau.

12 Le cadastre de 1808 relève plusieurs ramiers entre Cabanes, les Oustalets et la Bourdette et ramier de Notre dame, donc pas seulement en bordure du fleuve.

13 A. Badoulene & V.Trenson, 2000,P.548

14 MEDAD : Rapport présenté à la Commission des Sites le 18 février 1931.

15 G. D, Lieux dit de C le F, 2005, 18.

16 Cette maison subit une réfection en 1856 et des tiges de fer sont scellées dans les briques pour consolider l'ensemble.

Sur le cadastre établie en 1808, un des ramier communaux “confrontant de toute part avec la rivière de l’ariège” forme une île<sup>17</sup> .

Une École-Mairie est établie dans la maison qui jouxte la porte à l’est en 1840<sup>18</sup> .

Un *mur d’enceinte pour le cimetière*, situé derrière le chevet de l’église est construit entre 1864<sup>19</sup> et 1866<sup>20</sup> suivie d’une réparation générale, comprenant le recrépissage, la remise en place des tuiles canal formant chapeau et de briques de couronnement est effectuées en 1896<sup>21</sup> .

A partir de 1881, le projet de construction d’une nouvelle école est envisagé car le local scolaire alors existant et servant de Mairie-école apparaît insuffisant à la population. L’emplacement choisi pour la nouvelle construction est situé *à une extrémité du village, sur un point élevé et à 200 mètres du cimetière*<sup>22</sup> .



Dans sa monographie du site en 1885<sup>23</sup> , l’instituteur du village décrit ainsi le territoire communal. : *situé au sud de l’Ariège, est une plaine composée de sable déposés par les débordements de cette rivière, on y trouve quelques parties boisées appelées ramiers... parties assez fertiles. Au nord de l’Ariège le terrain monte brusquement et forme des hauteurs appelées roches dans le pays, mais ce ne sont que des terrasses calcaires couvertes en beaucoup d’endroits de chênes. Parvenu au sommet des roches on voit devant soi un terrain très accidenté, les coteaux du Lauragais qui forment toute la partie du territoire de Clermont situé au nord de l’Ariège. (...) Le pays est très pittoresque, composé principalement de terres labourables, on voit de distances à distances quelques bouquets de buis qui rompent la monotonie des terres malgré la pente, (...), toutes les terres sont cultivées.*

*Arrosé par l’Ariège et la Lèze. L’Ariège coule au milieu d’un terrain, très sinieuse et son cours varie selon les crues. L’Ariège n’a aucun gué dans sa traversée de Clermont, il faut prendre un bac. La Lèze n’arrose la commune que sur une longueur de 500 mètres. Le village a une altitude de 240 mètres environ.*

*La commune comprend plusieurs hameaux dont le fort est chef lieu et comprenant 11 maisons et 35 habitants. Le fort jouit d’un magnifique point de vue dans les vallées de l’Ariège et de la Lèze.*

17 Cette île disparue au XX<sup>e</sup> siècle réapparaît aujourd’hui.

18 G.Durand, 2005, p. 30.

19 ADH-G : 2O 362. Extrait du devis de 1861 : *Le mur sera construit en maçonnerie de cailloux (...) lié par des assises de briques dites foraines entières...*

20 Id : 2O 365 : Construction d’un mur de clôture suite à celui qui a été déjà construit en marge de la route.

21 Id.

22 Id : 2O 363.

23 Id - 4Mi 21.



## Les mutations du site XX<sup>e</sup> siècle

Le 6 octobre 1911, une partie de la falaise qui domine l'Ariège s'effondre isolant le fort des rives et limitant la possibilité de nouvelles constructions à cet endroit. Avec cet éboulement disparaît "La Mirande", vaste avancée de terre entre la rivière, la falaise et les terrasses de la colline plantées de vignes et d'arbres fruitiers. Dans le lit de l'Ariège les éboulis ont formé une île.

*Depuis, la falaise n'a plus bougé de façon significative. La "Borde du Fort" qui était alors habitée a été expropriée par précaution et démolie en partie. (...) Le pigeonnier, point fort dans le paysage, a été conservé mais les ouvertures ont été murées et le périmètre clôturé<sup>24</sup>.*

La porte fortifiée est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments-Historiques le 26 décembre 1946 et le 9 juillet c'est aussi le cas du socle de croix situé devant la porte formé par un chapiteau carolingien renversé datant du IX<sup>e</sup> siècle.

Trois ans plus tard la porte du fort et sa tour sont vendues à la commune. L'ensemble est restauré et décrépi<sup>25</sup>. Les maisons les plus proches subissent la même intervention pour permettre une meilleure harmonisation de cet ensemble.

Dans un rapport présenté à la commission des Sites, le 18 février 1931, les lieux sont ainsi décrits : *"Le Fort" couronne un promontoire abrupt, au-dessus d'un coude de la rivière, qui, jusque là dirigée sud-est nord-ouest, s'oriente droit au nord. Le village commande donc, face aux pyrénées, toute la vallée inférieure de l'Ariège, large de plusieurs kilomètres à ce niveau, de ses origines à son débouché sur celle de la Garonne.*

*Cette position remarquable a constitué de tous temps un centre de groupement humain. (...).*

*La tour, le clocher, les cyprès et les pins qui les encadrent, leur isolement sur une cime ceinte d'aplombs dénudés, donnent à Clermont, de la plaine ou des collines qui lui font un amphithéâtre, l'aspect sévère et charmant, de l'un de ces bourg fortifié dont les vieux maîtres toscans aimaient à décorer le fond de leurs fresques<sup>26</sup>.*

Le Site est classé le **27 décembre 1933**, il comprend des espaces morcelés, les abords du fort et le terrain entre le bourg et la rivière qui forment le noyau principal, puis à l'est le cimetière et à l'ouest la parcelle comprenant la motte castrale. Ces espaces sont situés à l'extérieur et encadrent le fort et son église car selon l'auteur du rapport de 1931 *l'essentiel du site n'est pas là. Il est sur une terrasse, qui forme devant la porte même du Fort un parvis naturel et d'où se développe au midi, depuis les roches éboulées au premier plan jusqu'aux horizons Pyrénéens, un spectacle sans exemple : les méandres et les ramiers de l'Ariège, la plaine, la trouée de la Lèze, l'étagement des premiers contreforts et enfin le grand écran lumineux des montagnes, qui s'ordonnent, du Canigou au Pic-du-Midi d'Ossau, autour du cintre régulier du Vallier<sup>27</sup>.*

A l'occasion du classement du site, Marcel Sendrail<sup>28</sup> a peint une aquarelle représentant la vue que l'on a de la chaîne pyrénéenne depuis le village de Clermont, permettant l'élaboration du dessin de la table d'orientation. L'auteur du rapport de 1931 précise encore, que cet *ensemble d'une beauté insigne, sans cesse variée par les saisons, à quoi rien d'autre n'est comparable dans tout le pays toulousain et qui attire sur l'acropole de Clermont, des visiteurs chaque année plus nombreux et plus fervents.*

En bordure du site classé, près de la table d'orientation est érigée une croix dite de "Saint-Louis". La croix est plantée dans un chapiteau sculptée roman<sup>29</sup>.

---

24 LADEPECHE.FR : Clermont-le-Fort. Il y a 100 ans, la colline s'effondrait, PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2011.

25 A. Badoulène & V. Trenson, 2000, P.548

26 MEDAD : Rapport du 18 février 1931.

27 Id.

28 Son père, Jean Sendrail est alors Maire du village. Marcel lui succédera en 1935.

29 Aujourd'hui, il s'agit d'une copie en ciment, l'original en marbre est conservé dans l'église.

La croix en fer forgée a été refaite par Roger Calvet qui a aussi réalisé celle du clocher de l'église.



Au cours des crues et orages de juin 1957, la rive droite de l'Ariège subie une nouvelle érosion. Une section importante de la berge est emportée et compromettant la solidité de l'embarcadère et des pylônes du bac de Clermont-Le-Fort<sup>30</sup> reliant les deux sections de la commune. Ces terrains au bord de la rivière ont été emportés sur une longueur d'une cinquantaine de mètres et une profondeur de 10 mètres<sup>31</sup>.

Rapidement la municipalité demande l'évaluation des dégâts et la programmation de travaux pour de la consolidation des berges.

En 1960 et 1969, les éléments architecturaux classés Monuments Historiques sont l'objet de restaurations. D'abord le socle de la croix dite de saint Louis, qui a été endommagée par la mauvaise manœuvre d'un camion, est reconstruit<sup>32</sup> puis des travaux sont réalisés sur la porte fortifiée du fort.<sup>33</sup>

Bien que cet ouvrage ne soit pas intégré au secteur géographique du site classé, le pont qui franchi la Lèze sur la RN 20 présente indéniablement un intérêt historique et architectural. En effet, il s'agit d'un des pont de la série réalisée par les États Généraux du Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout un des derniers à ne pas avoir été élargi et transformé<sup>34</sup>.

Au début des années 1980 et au moment de la réalisation de la nouvelle salle polyvalente du village, l'architecte Khorsi<sup>35</sup> chargé du projet, indique que *l'aspect du fort a été transformé par la disparition des ormeaux, mais déjà leur remplacement est en cours*<sup>36</sup>.

Au cours des années 1980 et 1990, la question de l'environnement paysager du site et du bâti qui se développe autour du hameau est évoquée dans un courrier de l'Architecte des Bâtiments de France, Mireille Grubert. Cette dernière en 1992, signale que *l'outil juridique le mieux adapté pour ce type de commune serait l'élaboration d'une ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager*<sup>37</sup>.

---

30 ADH-G - 2E 5044 : Lettre du 11 septembre 1957, l'ingénieur des Ponts et Chaussées au Maire.

31 Id, correspondance 1957.

32 CRM-H : Dossier classement (1926-1960). Depuis 1989 on date ce chapiteau du XIII<sup>e</sup> siècle en référence à l'œuvre gravée dessus qui est une invocation du Christ du XIII<sup>e</sup> siècle.

33 SDAP

34 En effet grâce au Maire du village de l'époque, M. Sandrail, son élargissement n'a pas été réalisé en 1974.

35 SDAP : Agrandissement de la salle communale 1984-1986

36 L'Autan de Clermont, Bulletin Municipal n°18, 1986

37 SDAP

La rénovation du Fort et de l'église a été entreprise au début des années 2000 (note SDAP : Restauration des façades du Fort et des bâtiments communaux). Pour les parties extérieures, elle s'est achevée en 2010 par la réfection de la cour intérieure du Fort et *un redécoupage de la place a été entrepris pour donner à la place des formes plus harmonieuses. La suppression des trottoirs notamment l'a agrandi de manière significative.* La même année un éclairage est prévu pour achever la mise en valeur de l'église<sup>38</sup>.

Entre 2004 et 2005, l'église fait l'objet d'une campagne de restauration qui concerne la réfection de la façade du porche, de son escalier et la restauration des parements<sup>39</sup>.

Actuellement sur le site et en bordure de l'Ariège, il reste un important ramier communal *large espace boisé qui offre ses ombrages et ses plages aux amateurs de canoë-kayak.* De plus, depuis plusieurs années l'association Caminarem et le Sicoval s'emploient à remettre en état d'anciens chemins pour les ouvrir aux randonneurs tout autour du site de Clermont<sup>40</sup>.

Aucun éboulement n'est à déplorer depuis 2000 sur le site de Clermont-Le-Fort<sup>41</sup>.

---

38 Id.

39 Travaux réalisés par l'entreprise Chevrin-Géli.

40 Le parcours dit 'Rives d'Aygues' intègre l'ensemble du site classé à son parcours.

41 Information Mairie de Clermont-Le-Fort

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

L'histoire du site de Clermont-le-Fort a été étudiée par l'association locale "Les Amis de Clermont-le-Fort", en particulier par Geneviève Durand qui a publié en 2005 et 2009 deux articles sur cette commune. Les fonds consultés aux Archives Départementales et dans les services du patrimoine pour cette étude du site (SDAP, CRM-H, DREAL, MEDAD) complètent son approche.

### SOURCES

#### Mairie de Clermont-Le-Fort

- *L'Autan de Clermont*, Bulletin Municipal n°18, 1986
- PAILLETTE ( A.), *Notice sur l'église de Clermont -le -Fort*, nd.

#### Archives Départementales de la Haute-Garonne

- 2O 362 : Travaux, église, cimetière, presbytère, 1806-1920.
- 2O 263 : Travaux Mairie, écoles, 1839-1888.
- 2O 365 : travaux divers, 1855-1907.
- 4Mi 21 : Monographie de la commune de Clermont-le- Fort, François Hortal, 1885.
- 4V 19 Église travaux (AN XI-1891)
- 2E 5044 : Archives de Clermont-le-Fort, correspondance (1957-1958)

#### Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

- Dossier site de Clermont, arrêté de 1933
- Compte-rendu de la commission des Sites (1980-2010)
- Dossier classement et travaux de l'église (2005)

#### Direction Régionale de l'Équipement Aménagement et Logement

- Site de Clermont-le-Fort (1933)

#### Conservation Régionale des Monuments-Historiques

- Dossier de classement des Monuments-Historiques (1958-2002)

#### Université des Sciences Humaines des Toulouse II - Le Mirail

- BLANCHET (Jean-Louis), *Inventaire archéologique du canton de Castanet-Tolosan pour la période allant du premier âge du fer jusqu'à l'an 800 de notre ère Toulouse* , Mémoire d'Histoire, 1984.

#### Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement Durable

- Rapport général du 18 février 1931.
- Arrêté de protection, 1933.

#### Site Internet

- Association "Les amis de Clermont-le-Fort"
- LADEPECHE.FR : *Clermont-le-Fort. Il y a 100 ans, la colline s'effondrait*, publié le 6 octobre 2011.



## SOURCES ICONOGRAPHIQUES

### Archives Départementales de la Haute-Garonne

- 3P1860, Extrait du Tableau d'assemblage de la commune de Clermont-le-Fort, XIX<sup>e</sup> siècle, éch 1/2500.
- 3P 1861 : Cadastre de la commune de Clermont, section A dite des Fraysses, 1<sup>ère</sup> feuille, XIX<sup>e</sup> siècle, éch *d'un à 2500 mètres*.
- 3P 1862 : Cadastre de la commune de Clermont section B dite du village, 2<sup>e</sup> feuille, XIX<sup>e</sup> siècle, éch *d'un à 2500 mètres*.
- 26Fi31 2261 : Croix de saint Louis (IX<sup>e</sup>), carte postale Labouche, 1922
- 26Fi31 2262 : Porte du fort (XII<sup>e</sup>), carte postale Labouche, 1922
- 26Fi31 2263 : Clermont (Hte-Garonne), carte postale Labouche, 1922
- 5904W 2613 : Tableau d'Assemblage du cadastre de Clermont-Le-Fort, XX<sup>e</sup> siècle.
- 5904W 2615 : Section B du village de Clermont-Le-Fort, 1935.
- 2O 362 : Construction du mur d'enceinte du cimetière, dressé par l'agent voyer cantonal, le 28 juin 1861.
- 2O 363 : Plan d'ensemble de la commune de Clermont-le-Fort, avec mention de la nouvelle école, dressé par l'architecte (?), le 17 mai 1881, éch *1m pour 10, 000 mètres*.
- *Plan d'ensemble de la commune de Clermont-Le Fort, construction projetée d'une maison d'école avec Mairie, vers 1879, éch 1/100, 000.*
- *Plan figuratif de l'emplacement du terrain et de ses abords destiné à l'érection d'une maison d'école et d'une Mairie, vers 1879, éch 1/ 250.*

### Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

- Extrait du plan cadastral de Clermont-le-Fort, section A , éch 1/2500, XIX<sup>e</sup> siècle.
- Limite du site classé, d'après le cadastre du XX<sup>e</sup> siècle, éch 1/2500.

### Conseil Régional Midi-Pyrénées - Centre de documentation du Patrimoine

- Périmètre de protection de Clermont-Le-Fort, d'après le cadastre du XX<sup>e</sup> siècle.

### Conservation Régionale des Monuments-Historiques

- Porte de la ville fortifiée et abords, 2 photographies M-O Giraud, octobre 2002.
- *Socle de la croix de Saint-Louis, antérieurement à sa démolition, photographie n et b, non daté.*

### Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du logement - Midi-Pyrénées

- Limites du site classé d'après le cadastre, 1933, éch 1/5000.
- localisation du site, cadastre rénové, vers 1980, éch 1/5000.

### Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement Durable

- Trois photographies n et b du site de Clermont - le- Fort, falaises, MEDAD, 1933.

### Bibliothèque Nationale

- 31 3 10 148 : Carte Cassini, XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Site Internet

- Association "Les amis de Clermont-le-Fort" : Vue aérienne du village et des abords, Jean Dieuzaide, 1977.
- isaisons.free.fr : *Clermont-le-Fort sur sa falaise molassique*, photographie.

## BIBLIOGRAPHIE

- BADOULENE (A.) & TRENSON (V.), *Clermont-le-Fort - Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne*, ed Flohic, 2000,p.548-552.
- DURAND-SENDRAIL (G.), *Lieux-dits de Clermont-le-Fort*, fascicule dactylographié, 2005.
- *Clermont-le-Fort et ses ramiers*, Supplément à la Lettre des Amis des archives de la Haute-Garonne, février 2009, p. 3-9.
- DUTIL (L.), *La Haute-Garonne et sa région, géographie historique*, T.II, Toulouse-Privat, 1929, p. 303-304.
- GILPIN (W.), *Trois essais sur le Beau Pittoresque*, ed originale 1791, ed du Moniteur, 1982.
- OUSSET (P-E) & LABIT (G.), *Clermont-sur l'Ariège*, 1934.
- *Clermont-le-Fort à travers les âges*, fascicule dactylographié, 2006, 33p.
- *Le canton de Castanet-Tolosan*, AREC 31 , 2009, 430p.

## **SYNTHÈSE**

## ENSEMBLE DU SITE DE CLERMONT-LE-FORT

Le classement du site met en œuvre la [loi du 2 mai 1930](#) relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

On distingue néanmoins deux motifs dominant dans le rapport. Le premier fait référence au panorama visible depuis la terrasse.

Ce pouvoir de fascination d'un grand espace sur la sensibilité du voyageur s'exprimait déjà à la fin du XVIIIe siècle, lorsque William Gilpin décrit les plaisirs que rencontre le voyageur pittoresque : *il considère les différents effets que produit l'atmosphère, ce vaste et étonnant magasin de la nature. Il n'y a pas dans un voyage pittoresque de plus grand plaisir que lorsque l'œil est frappé d'une manière inattendue par une grande scène accompagnée de toutes les circonstances accidentelles de l'atmosphère qui, en lui donnant de l'harmonie, double sa valeur.*<sup>42</sup>

Lieu où le spectateur a la possibilité d'éprouver de vives émotions; il est en même temps, le lieu où la structure du paysage devient lisible, où l'enchaînement des différents éléments du paysage s'organisent en un tout : « *les méandres et les ramiers de l'Ariège, la plaine, la trouée de la Lèze, l'étagement des premiers contreforts et enfin le grand écran lumineux des montagnes, qui s'ordonnent, du Canigou au Pic-du-Midi d'Ossau, autour du cintre régulier du Vallier*<sup>43</sup>.»

A ce titre, la contemplation d'un panorama devient un «exercice d'édification morale» comme le définit l'Abbé Pluche.

L'Inspecteur exprime clairement les qualités pittoresques du site qui signifient littéralement «digne d'être peint», associent la beauté du paysage à celle d'une œuvre d'art et donnent une importance première aux qualités visuelles.

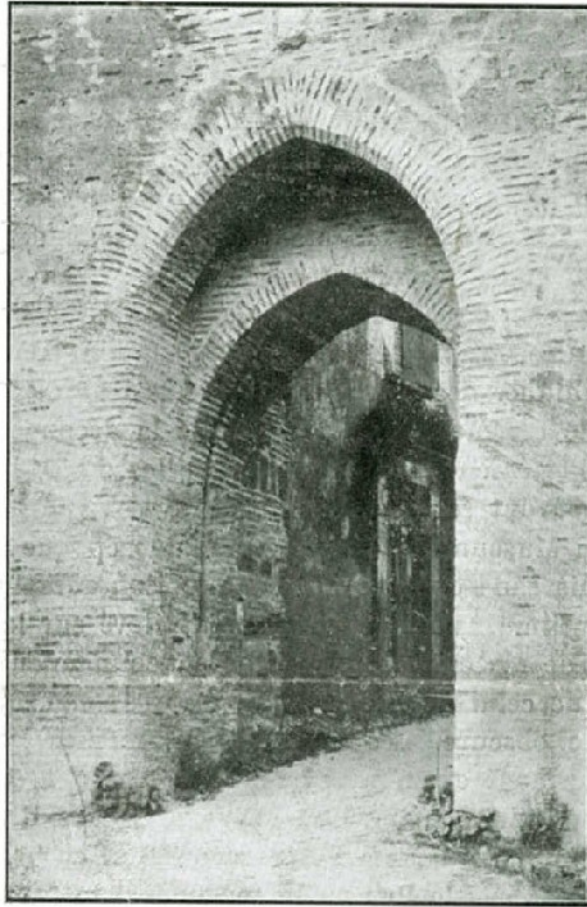
---

42 William Gilpin *Trois essais sur le Beau Pittoresque* ed originale 1791 ed du Moniteur 1982

43 MEDAD : Rapport du 18 février 1931



**RAPPORT ET ARRÊTÉ DE PROTECTION**  
**(1931-1933)**



## CLERMONT



Clermont occupe, à la lisière occidentale du Lauragais, en bordure de l'Ariège, une série de coteaux qui se terminent sur la plaine par des falaises d'une hauteur de 80 à 100 mètres environ. Le hameau prin-

cipal, « Le Fort », couronne un promontoire abrupt, au-dessus d'un coude de la rivière, qui, jusque là dirigée sud-est nord-ouest, s'oriente droit au nord. Le village commande donc, face aux Pyrénées, toute la vallée inférieure de l'Ariège, large de plusieurs kilomètres à ce niveau, de ses origines à son débouché sur celle de la Garonne.

Cette position si remarquable a constitué de tous temps un centre de groupement humain. Dès l'âge paléolithique, des gîtes furent creusés autour de la roche de Clermont, comme l'atteste la découverte du dépôt pleistocène de l'Infernet (fouilles du D<sup>r</sup> Noulet, 1881, qui ont fourni les éléments d'une galerie spéciale au Museum de Toulouse). A une époque indéfinie, mais sans doute avant l'occupation romaine, un énorme tumulus hémisphérique fut élevé sur la crête voisine de Marcounat; il reste beaucoup mieux conservé que celui de Vieille-Toulouse : sa signification demeure obscure. Les Romains eux-mêmes baptisèrent Clermont et en firent une station de la grande voie, qui par Pouvoirville et Venerque se dirigeait vers Pamiers. Au Moyen Age, s'édifia en ce point un réduit fortifié : le Prince-Noir le prit et le démantela en 1355. Au siècle suivant, l'enceinte fut relevée : Louis XI accorda des franchises au bourg renaissant. La seigneurie de Clermont, qui englobait tous les villages contigus, appartint successivement aux Isalguier et aux Rochechouart : depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, ceux-ci ne résidaient plus au Fort même, mais, un peu au nord, au château du Piteau, debout aujourd'hui encore, mais méconnaissable. C'est seulement à partir de la Révolution que Clermont a perdu de son importance administrative.

De l'enceinte du xv<sup>e</sup> siècle, seule une porte subsiste, une grande porte de brique, à double arcature gothique, surmontée d'une tour quadrangulaire à deux étages. Elle reproduit le dessin des anciennes portes de Toulouse, dont nul autre modèle ne nous a été conservé. Restaurée en 1925, elle a été classée sur la liste complémentaire des monuments historiques. Elle donne accès sur la place intérieure du Fort, entourée de vieux logis à boiseries apparentes et dominée par le clocher, clocher de type mural, percé d'ouvertures ogivales, de lignes très élancées et très pures. La tour, le clocher, les cyprès et les pins qui les encadrent, leur isolement sur une cime ceinte d'aplombs dénudés, donnent à Clermont, de la plaine ou des collines qui lui font un amphithéâtre, l'aspect sévère et charmant, de l'un de ces bourgs fortifiés dont les vieux maîtres toscans aimaient à décorer le fond de leurs fresques.

Mais l'essentiel du site de Clermont n'est pas là. Il est sur la terrasse, qui forme devant la porte même du Fort un parvis naturel et d'où se développe au midi, depuis les roches éboulées au premier plan jusqu'aux horizons Pyrénéens, un spectacle sans exemple : les méandres et les ramiers de l'Ariège, la plaine, la trouée de la Lèze, l'étagement des premiers contreforts et enfin le grand écran lumineux des montagnes, qui s'ordonnent, du Canigou au Pic-du-Midi d'Ossau, autour du cintre régulier du Vallier ; ensemble d'une beauté insigne, sans cesse variée par les saisons, à quoi rien d'autre n'est comparable dans tout le pays toulousain et qui attire sur l'acropole de Clermont, des visiteurs chaque année plus nombreux et plus fervents.

Le Fort a de quoi retenir autrement encore leur cu-



riosité. Deux croix se dressent à ses deux carrefours principaux : l'une, de fer forgé, est scellée sur un chapiteau roman renversé, décoré de feuilles de chêne ; l'autre, de pierre, timbrée d'une fleur de lis, surmonte une vieille table de sacrifices, que certains rattachent aux cultes mithriaques. L'église enfin, dont la voûte est moderne, mais dont les substructions sont très anciennes, contient quatre statues Louis XIII, en bois doré, d'un beau mouvement et surtout une vierge en majesté, du début du XIII<sup>e</sup> siècle, d'un style très archaïque. Cette vierge, « Nostro-Damo del Bose », qui, selon la tradition, fut découverte par un bœuf au pied d'un genévrier, dans un ravin peu éloigné, est considérée comme la protectrice de toute la région. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, elle était le but de nombreux pèlerinages. Ceux-ci n'ont pas décréu : en avril et mai, à jours fixes, des foules venues de onze villages, gravissent la roche du Fort, pour y vénérer l'image miraculeuse. Cette dévotion maintient dans Clermont le centre spirituel de la contrée. Elle contribue, avec la grandeur exaltante de son site, à lui donner le caractère d'un de ces lieux privilégiés, marqués à tous les âges pour être une citadelle et un sanctuaire, et à lui faire jouer, dans ce coin du Lauragais, le rôle d'une véritable « colline inspirée ».

*(Rapport présenté à la Commission des Sites  
le 18 février 1931).*

# Arrêté

Le Ministre de l'Éducation Nationale

*Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts,*

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaires ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des Monuments Naturels et des Sites dans sa séance du 18 Février 1931

délibération

*Vu l'engagement en date du 22 Mars 1932*

prise par le Conseil Municipal de Clermont (Hte. Garonne) propriétaire des parcelles de terrain portant les numéros 121 - 125 - 138 - 139 et 144 au cadastre de la commune section A

Vu l'adhésion en date du 5 Mars 1933 donnée par Monsieur Jean Sendrail, demeurant à Clermont (Hte. Garonne) propriétaire des parcelles N° : 277 - 278 - 279 - 328 - 336 - 337 - 338 - 339 section A

Vu l'adhésion en date du 5 Mars 1933 donnée par Monsieur Baptiste Feillou, demeurant à Clermont (Hte. Garonne) propriétaire de la parcelle N° 194 section A

## Arrête :

*Article premier*

A Le site de Clermont (Haute-Garonne), comprenant les parcelles de terrain inscrites au plan cadastral de la

commune de Clermont, sous les numéros : 194 - 277 -  
278 - 279 - 328 - 336 - 337 - 338 - 339 - 121 - 125 -  
138 - 139 - 144 section A

est classé parmi les sites et monuments naturels<sup>B</sup>  
de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire  
ou pittoresque.

Art. 2

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du  
département de la Haute-Garonne, au maire de Clermont  
et à MMrs. Sendrail & Feillou, qui seront responsables,  
chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Art. 3

Cet arrêté sera transcrit au bureau des hypothèques  
de la situation du site classé.

qui seront responsables chacun en ce qui le concerne  
de son exécution.

Paris, le 27 DEC 1935

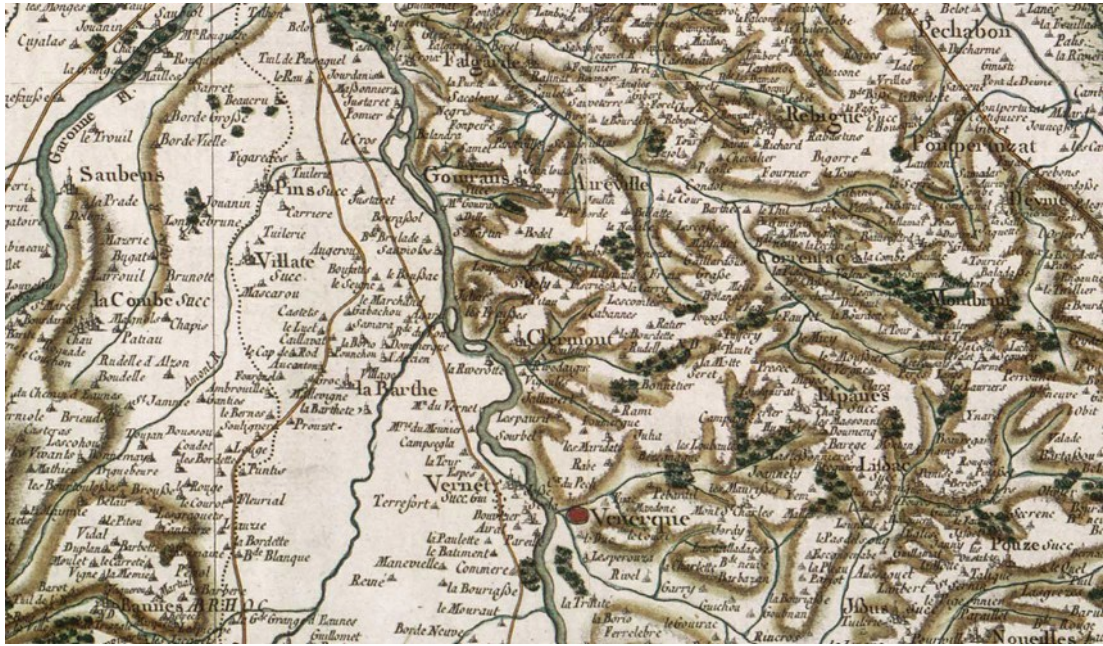
*Arnaud*

A. Arnaud

## **ICONOGRAPHIE**



- Carte Cassini XVIII<sup>e</sup> siècle



BNF – 31 3 10 148 – Carte Cassini, XVIII<sup>e</sup> siècle





- Documents du XIX<sup>e</sup> siècle



ADH-G - 3P 1861 : Cadastre de la commune de Clermont, section A dite des Fraysse, 1<sup>ère</sup> feuille, XIX<sup>e</sup> siècle, éch d'un à 2500 mètres.



ADH-G - 3P 1862 : Cadastre de la commune de Clermont section B dite du village, 2<sup>e</sup> feuille, XIX<sup>e</sup> siècle, éch d'un à 2500 mètres.









- Documents du XX<sup>e</sup> siècle



ADH-G – 26Fi31 2263, carte postale Labouche, 1922



ADH-G - 5904W 2613 : Tableau d'Assemblage du cadastre de Clermont-Le-Fort, XX<sup>e</sup> siècle.



MEDAD- Trois photographies n et b du site de Clermont - le- Fort, falaises, MEDAD, 1933.









Site internet - Association "Les amis de Clermont-le-Fort" : Vue aérienne du village et des abords, Jean Dieuzaide, 1977.

- Documents du XXI<sup>e</sup> siècle



Croix de Saint-Louis - 2004



SI - isaisons.free.fr : *Clermont-le-Fort sur sa falaise molassique*, photographie.

2011-2012

<p>FUCHS MAGALI Architecte DPLG-Architecte Paysagiste</p> <p>27 rue Hippolyte Maindron 75 014 Paris</p> <p>06 13 21 30 32 <a href="mailto:magali.fuchs@wanadoo.fr">magali.fuchs@wanadoo.fr</a></p>	<p>MARTIN ÉLISABETH Documentaliste-Historienne de l'Art</p> <p>67 chemin de la Butte 31 400 Toulouse</p> <p>06 12 64 41 32 <a href="mailto:martin-gautie@wanadoo.fr">martin-gautie@wanadoo.fr</a></p>
--	---